

Déclaration de confidentialité Concours SUISSE

Vous souhaitez participer (ou vous avez déjà participé) à un jeu-concours organisé par une société du Bell Food Group et avez été dirigé-e vers la rubrique Protection des données via l'hyperlien du jeu-concours correspondant.

Les sociétés respectivement listées dans les rapports annuels et semestriels de Bell Food Group SA (publiés sur Internet sous <https://www.bellfoodgroup.com/fr/investisseurs/rapports-annuels/>) font notamment partie du Bell Food Group.

C'est avec plaisir que nous vous informons sur des thèmes relatifs à la protection des données.

1. Le Bell Food Group traite les données que vous nous transmettez dans le cadre de votre participation au jeu-concours, à commencer par le formulaire initial de participation jusqu'à un éventuel échange personnalisés au cas où vous feriez partie des gagnants. Les **catégories de données** suivantes comptent notamment parmi vos données susceptibles d'être traitées par le Bell Food Group (dans la mesure où nous obtenons ces données de manière légitime) :

titre académique, prénom, nom, données d'adresse (en particulier e-mail, numéro de téléphone, numéro de fax, adresse physique, adresse IP, adresse Skype), date de naissance, profils sur les réseaux sociaux ainsi que toutes les autres données personnelles qui résultent de vos échanges avec le Bell Food Group.

Avec le formulaire en ligne sur bellwin.ch, nous collectons les données suivantes des participants :
- nom/prénom, rue/n°, NPA/lieu,
- numéro de téléphone (téléphone portable).

Si nous décidons de vous remettre le prix personnellement et de documenter cette action, il se peut que le matériel photo et vidéo (données visuelles personnelles) fasse également partie des catégories de données en question. En règle générale, nous envisagerons une telle documentation uniquement si la valeur réelle du prix que vous avez gagné est supérieure à CHF 500.00.

Une information relative à l'employeur peut également faire partie de ces catégories de données. Cela s'applique au cas où nous déciderions de ne pas autoriser une participation des collaborateurs du Bell Food Group au jeu-concours concret ou si, lors de l'inscription au jeu-concours, vous utilisez une adresse électronique qui permet d'identifier votre employeur.

2. Le **responsable** du traitement des données au sens de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection des données suisse (235.11 – « **LPD** ») est :

Bell Suisse SA
Elsässerstrasse 174
4056 Bâle

Les demandes portant sur la protection des données peuvent être adressées à datenschutz.ch@bellfoodgroup.com.

Le **représentant** du responsable du traitement sur le territoire de l'Union européenne conformément à l'art. 27 RGPD est :

Bell Deutschland GmbH & Co. KG,
Brookdamm 21, 21217 Seevetal, Allemagne
www.bellfoodgroup.com/fr/
Tél. +49 40 768 00 50
Fax +49 40 768 005 301
datenschutz.de@bellfoodgroup.com

3. Le traitement des données a pour **objectif principal** la réalisation du contrat du jeu-concours qui est conclu avec vous lorsque vous participez au jeu-concours, c.-à-d. lorsque vous remplissez le formulaire et l'envoyez sous forme électronique. Le motif justificatif à cet effet est l'article 31 al. 2 let. a) LPD.

Le fait que nous collectons les données sous forme électronique, les enregistrements, puis les associons à d'autres formulaires de participation dans le cadre de la sélection relève principalement de ce but. Par ailleurs, le fait qu'au cas où vous feriez partie des personnes gagnantes nous vous contactons directement, vous envoyons le prix ou vous le remettons personnellement est également inhérent à ce but.

Un autre but d'utilisation consiste dans la réalisation éventuelle de matériel photo et vidéo en vue de **présenter le gagnant ou la gagnante ainsi que la remise du prix** sur notre site Internet, sur les réseaux sociaux et dans la presse écrite. Le motif justificatif à cet effet est l'article 31 LPD. Notre intérêt prépondérant repose sur le fait que nous souhaitons montrer comment les prix mis au concours ont été remis aux gagnants et – nous l'espérons – les ont réjouis. L'intérêt du gagnant / de la gagnante n'est pas prépondérant à cet égard étant donné qu'il ou qu'elle peut personnellement décider s'il ou si elle souhaite participer au tirage au sort et que, lors d'un gain, il ou elle fait certainement preuve de compréhension quant au fait que nous aimerions réaliser et présenter un matériel photo et vidéo.

4. Des tiers ont accès aux données personnelles. Leurs **destinataires** sont :

- a. des sociétés du Bell Food Group ;
- b. des sous-traitants mandatés auxquels nous avons recours dans le cadre du traitement du jeu-concours (p. ex. agences de marketing et d'hébergement, entreprises du secteur de l'informatique) ;

Le jeu-concours SMS, l'avis aux gagnants et l'envoi des prix (Cashcards) sont réalisés par l'entreprise ci-après qui traite les données à cette fin :

**TIT-PIT GmbH, Stefan Schmid, Udermülistrasse 28, 8320 Fehrltdorf
+41 (0) 44 956 58 58, www.comhouse.ch**

- c. d'autres tiers qui ont qualité de responsables indépendants au sens du RGPD (p. ex. banques, prestataires de services postaux, conseillers fiscaux, experts-comptables, avocats) ;

- d. des services publics tels que des tribunaux dans la mesure où nous sommes tenus de transmettre des données correspondantes à ces services ou dans la mesure où nous souhaitons leur transmettre des données afin de faire respecter nos droits ou de nous protéger contre des prétentions ;
- e. des tiers que nous associons d'une autre manière au tirage au sort et/ou à la remise du prix.

4. Les données restent dans l' Espace économique européen et en Suisse.

5. La durée du traitement des données par le Bell Food Group est décidée dans le cas individuel conformément au concept en matière de suppression des données du Bell Food Group, en tenant compte du but ainsi que des dispositions légales nationales (en particulier des délais de prescription et des délais légaux d'archivage).

Les données personnelles des **personnes qui ne reçoivent pas de prix** sont effacées immédiatement après la remise réussie des prix aux gagnants ; nous ne les effaçons pas auparavant car nous avons stipulé dans les règles à titre de réserve que les prix qui ne sont pas retirés sont perdus et que d'autres participants peuvent être tirés au sort en tant que nouveaux gagnants.

Nous supprimons les données personnelles des **gagnants** (y compris les données visuelles) après un délai de dix ans.

6. Vous disposez des droits suivants en matière de traitement des données personnelles : dans le cadre des dispositions légales, vous disposez d'un droit d'**information** sur vos données personnelles que nous traitons ainsi que d'un droit à **rectification, suppression ou restriction du traitement** de ces données. Par ailleurs, vous êtes en **droit de vous opposer** à leur traitement et pouvez exercer un **droit en matière de portabilité des données**. Si vous avez consenti à un moment donné au traitement de vos données personnelles ou si vous y consentez à l'avenir, vous êtes en droit de **révoquer un tel consentement**.

Vous pouvez naturellement porter plainte à tout moment auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) dans la mesure où vous estimez que nous ne traitons pas les données personnelles conformément à la législation sur la protection des données en vigueur. Vous trouverez ici ses coordonnées : <https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/le-pfpdt/contact/formulaire-de-contact.html>

7. Dans des cas particuliers, le traitement de certaines données peut être **prescrit par la loi**, par exemple pour identifier des personnes dans le cadre des dispositions légales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, pour garantir le respect de listes de boycott et de sanction et pour documenter des rapports commerciaux et les justifier envers des organismes étatiques (p. ex. offices des finances et autorités douanières).

8. Aucune décision n'est prise sous forme automatisée au sein du Bell Food Group, profilage inclus.

9. Si nous avons décidé (et consigné dans les conditions de participation) de ne pas autoriser des collaboratrices et collaborateurs du Bell Food Group à participer au jeu-concours, nous comparerons les noms et prénoms des participants, complétés de l'adresse de leur domicile et de

leur date de naissance, avec la base de données de nos collaboratrices et collaborateurs et préleverons les données correspondantes à partir de nos propres sources.